Les présidents de la France – Des bracelets et des casseroles

écrit par Messin Issa | 18 mai 2023

Portrait officiel du président de la République

Voilà où en est arrivée la « Douce France ».

Un tout récent président condamné à porter un bracelet pendant un an. Le président actuel poursuivi par des casseroles partout où il va.

Entre les deux, un président mollusque qui portait un casque. Sur un scooter…

Mais qu'est-ce que le peuple français a fait au bon Dieu pour mériter un tel châtiment : un président-bracelet, un président-casque et un président-casseroles ?

Que nous réserve l'avenir ? Un président avec un tapis de prière, le cul en l'air, comme une offrande au Tout-Puissant ?

Pour broyer la France et son peuple ?

Les candidats à ce poste ne manquent pas.

Cela se passe déjà en Écosse.

Le cataclysme se rapproche. Il semble inévitable.

Les temps ont bien changé. Est-il possible d'imaginer le général de Gaulle « orné » d'un bracelet au pied ou parader au son de casseroles ?

Ceux qui dirigent la France depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir en 81 ne sont plus que des torchons sur lesquels les Américains s'essuient les pieds.

Ils ne sont plus que des tremplins vers la soumission de la France à une religion adepte de l'égorgement. L'égorgement autant des moutons que des humains. Encore que les moutons sont ménagés. Les humains, eux, sont égorgés sans ménagement devant leurs enfants.

Mais ils sont tous fiers et arrogants, nos présidents. Tous méprisants des Français qui les ont portés au firmament. Les « pauv'con » pour l'arrogant Sarkozy, les « sans dents » pour le mollusque Hollande, « ceux qui ne sont rien » pour le hautain Macron…

Nicolas Sarkozy a donc été condamné mercredi, 17 mai, en appel à Paris, à trois ans de prison, dont un an ferme à exécuter sous bracelet électronique, pour corruption et trafic d'influence dans la dite « affaire des écoutes ».

Une sanction inédite pour un ancien chef de l'État. Mais qui fait tellement plaisir à entendre.

Le Sarkozy n'est pas le seul à porter un bracelet.

Le nombre de condamnés placés sous bracelet électronique en France ne cesse d'augmenter depuis 2019.

Au 1er janvier 2023, 13 865 personnes, sur un total de 72 173 personnes détenues en France, étaient placées sous surveillance électronique à domicile, selon les chiffres de l'administration pénitentiaire rapportés par les médias français.

Juridiquement appelée « Assignation à résidence avec surveillance électronique (ARSE) », ou tout simplement « bracelet », le port du bracelet n'est pas donné à tout le monde. Seule l'élite de l'élite y a droit. Il faut être Sarkozy, Cahuzac ou Benalla pour en bénéficier.

Champagne ce soir chez les Sarkozy.

Carla a dû préparer une chanson spéciale pour cette occasion.

Espérons qu'il y en aura aussi bientôt pour le Macron.

Même s'il préférerait, lui, de la prison ferme.

Pour se retrouver dans une cellule avec des Martiniquais.

Pour convertir sa prison en lieu de délices…

Messin'Issa